EPF NORMANDIE





Présentation

Né en 1968 l'Établissement public foncier de Normandie est le premier EPF d'État, créé dans le cadre de l'aménagement de la Basse-Seine. Son aire de compétence a évolué au fil du temps pour couvrir aujourd'hui la totalité du territoire normand.

La mission première de l'EPF est d'éclairer et d'accompagner la politique foncière des collectivités, sans exclusivité et à toutes les échelles du territoire.

À la demande des collectivités, l'EPF procède à l'acquisition et au portage des terrains nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Grâce aux outils qu'il propose (études, observation foncière, participation au recyclage foncier urbain et industriel, actions en faveur du logement et du développement économique) il constitue un atout fort pour le développement socio-économique de la Normandie. Par son positionnement et sa stratégie d'intervention, il participe, avec l'État et ses partenaires, à la mise en œuvre des politiques de développement de la vallée de la Seine.

Principaux enjeux et spécificités

L'EPF exerce ses missions dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Interventions 2012-2016.

Les orientations et plans d'actions qui en découlent résultent de l'analyse du contexte et des enjeux du territoire, déclinés par type de territoire (Métropoles et agglomérations, Villes et territoires ruraux).

Les domaines d'interventions suivants ont été ciblés afin de répondre aux enjeux du territoire Normand :

- inscrire l'action de l'EPF dans les orientations du développement durable,
- > agir en faveur du développement économique,
- amplifier les actions en faveur de l'habitat et de la cohésion sociale,
- > favoriser un développement équilibré et le soutien aux collectivités.
- > accompagner la réalisation de grands projets.

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

CONTACT

EPF NORMANDIE

Siège:

Carré Pasteur 5 rue Montaigne BP 1301 76178 ROUEN CEDEX 1

Antenne de Basse-Normandie :

Immeuble Paseo Parc Athéna 12 rue Ferdinand Buisson 14280 SAINT-CONTEST Date de création : 26 avril 1968

Territoire de compétence : Normandie

Population concernée : 3 328 364 habitants

Nombre d'EPCI ayant contractualisé avec l'EPF: 122

Nombre de communes ayant contractualisé avec l'EPF: 681

Nombre d'opérations au 31/12/2015 : **2 452**

Acquisitions sur la période 2010-2015 : **270,3 M€**

Cessions sur la période 2010-2015 : 211,1 M€

Engagements financiers à fin 2015 : 731 M€ en action foncière

66 M€ autres (friches, habitat...)

Travaux sur la période 2010-2015 : 45,2 M€

Président du conseil d'administration : Sébastien LECORNU

Conseil d'Administration : 43 membres

Directeur général : Gilles GAL

Nombre de salariés : 66

OPÉRATIONS

Pépinière d'entreprises

Pont-Audemer (27)

Sur le site emblématique de l'ancienne Cartonnerie à Pont-Audemer, la Communauté de communes souhaitait un traitement permettant de conserver la mémoire du lieu et des activités industrielles qui ont pu y être exercées et contribuer à sa renaissance en la transformant en pépinière d'entreprises.

La collectivité a mobilisé l'EPF pour contribuer à la réussite de ce projet par des interventions successives en actions foncière, études, traitement de la friche en préservant l'enveloppe d'un bâtiment. Parallèlement, la communauté de communes a procédé à l'aménagement de la Cartonnerie pour offrir des surfaces de près de 1500 m² au profit de jeunes entreprises.

Livrée en mai 2013, la Cartonnerie propose 10 bureaux, 8 ateliers bureaux et 6 espaces d'accueil collectifs et accueille déjà plus d'une dizaine de jeunes entreprises.



Partenaire : Communauté de communes de Pont-Audemer © E'PF Normandie

Caserne Martin

Caen (14)

Un protocole d'engagement entre la Ville, l'État et l'EPF a été signé en mai 2013, dans le cadre de la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public, permettant de bénéficier d'une décote du prix de vente, conditionnée à la production de logements sociaux dans le cadre du programme d'aménagement.

Cette ancienne gendarmerie a été acquise par l'EPF en juillet 2013.

L'EPF a également procédé, au titre du fonds friches, à la démolition des 6 bâtiments de la caserne Martin dont les travaux, débutés en avril 2014 se sont achevés en septembre 2014.

La reconversion du site permettra de réaliser un programme de 14 000 m² de surface de plancher, comportant environ 157 logements (dont un tiers de logements sociaux), l'installation d'une crèche municipale de 60 berceaux et d'un pôle de santé à l'horizon 2017.



Partenaire : Ville © E'PF Normandie

Cité Grenet

Sotteville-lès-Rouen (76)



Partenaires : Ville de Sottevillelès-Rouen, CREA, Département de Seine-Maritime © EPF Normandie

Depuis 2006 la Ville, l'EPF et Habitat 76 ont travaillé conjointement pour requalifier cet îlot dégradé, inscrit au Programme d'Action Foncière de la Ville.

Après avoir assuré la maîtrise foncière de ce périmètre, l'EPF a pris en charge la maîtrise d'ouvrage d'une étude d'urbanisme pré-opérationnel qui a permis de définir un projet d'aménagement d'ensemble.

Des travaux de démolition et dépollution ont été réalisés. Ils ont été financés par la Ville, l'EPF et la Région de Haute-Normandie dans le cadre du dispositif de résorption des friches.

La Ville et Habitat 76 sont entrés ensuite en phase opérationnelle en lançant la construction d'une première tranche de 40 logements locatifs sociaux BBC qui ont été livrés fin 2011.

Le bailleur Habitat 76 a bénéficié d'une minoration foncière (177 540 €) correspondant à une décote du prix de cession.

Maintien du commerce en milieu rural

Le Teilleul (50)

À la demande de la Communauté de communes, l'EPF a acheté en centre-bourg un immeuble à usage mixte avec une partie professionnelle.

Acquis début 2014, il a fait immédiatement l'objet d'un bail tripartite Commune/EPF/commerçant pour l'installation d'un opticien. Les travaux d'aménagement ont été financés par le locataire.

L'intervention de l'EPF a contribué au maintien d'une activité commerciale sur cette commune de 1 322 habitants.

Partenaire : Communauté de communes du Mortanais

Juvigny-sous-Andaine (61)

La commune rurale de Juvigny-sous-Andaine (1085 habitants) a sollicité l'EPF pour acquérir un ensemble immobilier d'environ 990 m² précédemment occupé par une boulangerie ayant cessé son activité.

Début 2014, après acquisition de cet immeuble par l'EPF, un nouvel artisan choisi par la collectivité a pu être installé pour recréer une activité.

Partenaire : Commune de Juvigny-sous-Andaine